



Devis signé pour pose d'une cheminée avec insert

Par **willmann**, le **22/01/2010** à **11:32**

Bonjour,

Nous avons signé un devis pour faire monter une cheminée à insert en juillet 2009. Le matériel est stocké chez l'entreprise qui doit nous faire le montage. Comme nous ne sommes pas prêt pour les recevoir (retard dans nos travaux) et de surcroît manque de moyen financier. Nous voudrions ne prendre que le matériel et faire le montage nous-même. Est ce possible après avoir signé le devis. L'entreprise nous a déjà adressé la facture voyant que nous ne donnions pas signe de vie et que la marchandise reste en attente dans l'entrepôt.

Donc pouvons nous prendre juste le matériel sans la main d'oeuvre. Merci de votre réponse c'est assez urgent.